

La coopération inter-entreprises est un mode d'organisation visant à **optimiser la gestion des flux de ressources** entre entreprises. Ces coopérations apportent de nombreux bénéfices : optimisation de son fonctionnement, encouragement à l'innovation ou encore amélioration de la performance humaine, sociale, environnementale.

Comment mettre en place une démarche de coopération inter-entreprises ?

1



Rencontrez les entreprises de votre périmètre, découvrez leurs activités, échangez avec elles afin de créer un climat de confiance.

Évoquez ensemble vos problématiques et vos besoins en termes de ressources mobilisées dans le cadre de vos activités (déchets, matières premières, eau, énergie, équipements, infrastructure, fonciers, services ...)

Communiquez autour des opportunités d'échanges ou de mutualisations de ressources avec les autres entreprises.

Restez à l'écoute des ressources partagées par vos voisins et identifiez ensemble des collaborations possibles. La valorisation de vos déchets, les achats groupés de matières premières ou de fournitures peuvent vous permettre de réaliser des économies, de même que le partage d'équipements.

2



Prenez le temps d'étudier la faisabilité des opportunités identifiées et discutez des modalités de mise en place des actions de coopération avec les entreprises concernées.

Déterminez les aspects organisationnels, techniques, économiques, logistiques et juridiques à prendre en compte pour le bon déroulement des actions.

Définissez les facteurs clés de succès, les éventuels freins et les leviers associés afin de passer à la phase opérationnelle.

3



Pourquoi s'engager dans une démarche coopération inter-entreprises ?



Diminuer vos frais de gestion des déchets et achats de matières premières grâce aux échanges entre entreprises



Réaliser des économies financières sur vos achats de matières premières et d'énergie grâce à la mutualisation



Renforcer vos relations avec les entreprises proches de chez vous et partagez sur vos besoins mutuels et sur des pistes d'économie



Développer de nouvelles opportunités d'affaires et de nouvelles activités



S'assurer de la conformité réglementaire de ses activités



Améliorer votre performance environnementale et diminuer votre empreinte écologique grâce à une meilleure gestion de vos ressources



Répondre aux attentes de vos clients en proposant des produits et des services plus responsables



Bénéficier des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers pour mettre en place des actions concrètes



Exemples de coopérations à l'échelle nationale



Démarche ZIRI : Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents

Gironde - Écoparc de Blanquefort

Initiée par l'incubateur Bordeaux Technowest, ZIRI est une démarche collective et multi-acteurs qui se concentre sur l'optimisation des flux et des réseaux d'énergie, d'eau, de déchets, et de transport de 200 entreprises sur l'Écoparc de Blanquefort.

Grâce au travail d'analyse, de récolte des données et de recommandations, plusieurs synergies ont été concrétisées. De la mise en place d'un plan de déplacement inter-entreprises en passant par le traitement commun des déchets, la démarche a permis de rendre les entreprises plus compétitives en réduisant leurs coûts. L'achat groupé d'électricité a réuni 27 entreprises bénéficiant de 17 % d'économies en moyenne soit 50 000 euros de coûts évités.

Bénéfices générés : La prise en charge de services par Bordeaux Technowest permet aux entreprises de se focaliser sur leur cœur de métier. En 2018, 98 000 euros d'économies ont été réalisées grâce à 20 actions mutualisées, 7 achats groupés et 36 diagnostics multi-flux.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



Exemples de coopérations à l'échelle nationale





Démarche BIOTOP, éco-réseau des entreprises de La Rochelle

Charente-Maritime - Agglomération de La Rochelle

La démarche BIOTOP a été amorcée par des entreprises du territoire de La Rochelle. Cet « éco-réseau » mobilise à ce jour 158 entreprises de la zone industrielle de Périgny afin d'optimiser la gestion durable des ressources (collecte, recyclage, réutilisation et valorisation), tout en stimulant l'entrepreneuriat local.

Cette démarche a aussi été vecteur d'innovation avec le projet Melting Pot®. Cette solution de valorisation consiste en la production de toitures végétalisées entièrement issues du recyclage de sacs à café en toile de jute, de coquilles de moules, de marc de café, de fibres de bois et de briques concassées. Ainsi, des entreprises de secteurs d'activités divers coopèrent pour développer un produit local à impacts positifs.

Bénéfices générés :

-  **Économiques** : 486 000 euros ont été économisés par les entreprises depuis 2014.
-  **Environnementaux** : Avec 72 flux matières et 350 diagnostics effectués, ce sont plus de 700 tonnes de déchets qui ont été valorisés par an et 550 tonnes de CO2 évitées chaque année. Le projet Melting Pot® a abouti à la valorisation de 3 000 sacs à café en toile de jute sous forme de tapis horticoles pré-végétalisés.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



Exemples de coopérations à l'échelle nationale




Démarche PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation Caban-Tonkin)

Bouches-du-Rhône - Fos sur mer

En 2014, l'association PIICTO a initié une démarche d'EIT afin d'impulser une dynamique d'innovation et d'économie circulaire sur le territoire de Marseille-Fos. Cette zone industrialo-portuaire de 1200 hectares est particulièrement propice à l'implantation d'acteurs industriels pour l'essor d'activités innovantes.

Plusieurs projets ont pu se développer grâce à l'animation territoriale mise en place. Parmi eux, des solutions de valorisation de boues de décarbonatation en chaux réactive pour le traitement des fumées des incinérateurs des industriels, ont abouti à 16 000 tonnes par an de matières revalorisées. Il en va de même pour la valorisation d'une surcapacité de production d'eau déminéralisée qui mobilise deux industriels pour amener à plus de 3 500 m³/an revalorisées. Aussi, la mise en place d'une filière locale d'approvisionnement en acide chlorhydrique servant au nettoyage et décapage des métaux permet d'éviter les coûts de transport des industriels et limite l'impact environnemental de la zone.

Bénéfices générés :

-  **Environnementaux :** plus de 200 tonnes de CO₂ évitées par an, 35,9 kilotonnes de matières valorisées ou de déchets évités par an, 4800 tonnes de CO₂ évitées par an.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#)



Exemples de coopérations en Île-de-France



Brewsticks

Île-de-France - Paris 19^e

Depuis 2018, la Drècherie est une association d'intérêt général à but non lucratif mais aussi une symbiose micro-industrielle qui entend valoriser la drèche, co-produit du processus de brassage de bières, vers une voie artisanale en alimentation circulaire et locale. Au sein de ce projet, l'entreprise Brewsticks produit des biscuits apéritifs, en se distinguant par son procédé de fabrication à base de drèches.

L'approvisionnement en matière première promeut les circuits courts et de proximité et recourt aux matières premières issues de l'agriculture biologique. Cette démarche offre une solution pour réduire les déchets et les coûts de traitement (150 à 300 euros par tonne de drèche) tout en favorisant une consommation saine et responsable.

 [Pour en savoir plus](#)



Exemples de coopérations en Île-de-France



COP'O

Île-de-France - Les Mureaux

COP'O est une entreprise de l'économie sociale et solidaire à impact qui valorise les déchets de cartons pour en faire de la litière animale compostable et biodégradable. Elle propose aussi une solution de produit de calage recyclable. Son procédé zéro déchet et en circuit court comprend la collecte des gisements de cartons, le broyage et la mise en sacs à la fois consignés et compostable. Cette solution produite localement réduit les déchets de cartons tout en respectant le bien-être animal avec un produit sans pesticides, allergènes ou insectes. Aussi, une offre de récupération de fumier est prévue afin de revégétaliser le territoire par lombricompostage. La démarche a pour objectif de créer des emplois d'insertion à l'échelle locale en vue d'un déploiement national. L'ambition est de s'inscrire dans le cadre d'une activité du territoire zéro chômeur de longue durée.

Bénéfices générés :

- Économiques** : Limite la fluctuation de coût pour la matière première et baisse du coût de stockage des cartons ;
- Environnementaux** : Baisse du volume de fumier et recyclage d'une tonne de déchets en carton/mois ;
- Sociaux** : Création d'emplois durables à impact sociétal positif.

 [Pour en savoir plus](#)



Exemples de coopérations en Île-de-France





Démarche Grand Paris Sud Est Avenir : Valorisation de chutes de parquet

Val-de-Marne

GPSEA a initié une démarche d'EIT à la suite de la mise en place de son Plan Climat Air Energie, intégré à la stratégie de développement économique du territoire. Dans ce contexte, il s'agissait d'optimiser la performance des entreprises, de limiter l'impact environnemental et de renforcer l'attractivité et le développement du territoire en créant des synergies. Un chargé de mission appuyé d'un prestataire conseil ont assuré l'animation territoriale en utilisant l'outil numérique MyUpcyclea dédié à répertorier les besoins en matériaux et les ressources en produits usagés ou réemployables des acteurs économiques inscrits. Sept synergies ont été concrétisées, parmi lesquelles une solution de valorisation de chutes de parquets à moindre coût grâce à la mise en relation entre une entreprise et un fabricant de meubles écoresponsables ayant exprimé un besoin de chutes de bois pour concevoir du mobilier.

Bénéfices générés :

-  **Environnementaux** : l'ensemble des synergies permettent de valoriser environ 35,5 tonnes de matières et d'éviter plus de 5 tonnes d'équivalent CO₂. 49 000 litres d'eau ont été économisés.
-  **Économiques** : 31 000 euros ont été économisés depuis le lancement de la démarche.



La Région Île-de-France a adopté en septembre 2020 une stratégie régionale pour l'économie circulaire ou [SREC](#), dont l'un de ses leviers d'action vise à développer l'économie circulaire dans les territoires franciliens. Dans ce cadre, **la DRIEAT, la Région Île-de-France, l'ADEME, la Métropole du Grand Paris, le Syctom et la Banques des Territoires** ont impulsé une dynamique visant à développer un réseau régional de démarches d'EIT.

En parallèle, deux Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « territoires franciliens circulaires » ont été déployés en 2021 et en 2023 pour développer l'EIT en Ile-de-France. Au total ce sont 15 territoires qui ont été retenus parmi lesquels figurent cinq collectivités, deux EPT (établissement public territorial), cinq associations, deux chambres consulaires et une communauté portuaire. Ces acteurs pourront bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif.

Contact :

ORÉE - Sarah Jeannerod (jeannerod@oree.org)

INDDIGO - Alice Sarran (a.sarran@inddigo.com)

INDDIGO - Stevan Vellet (s.vellet@inddigo.com)

Rejoignez le réseau EIT
en « Île-de-France »

